

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Bell: Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement nous indiquerait-il quels sont les travaux pour demain?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je voudrais mettre en délibération le bill sur l'organisation gouvernementale. Après consultation avec les leaders des partis à la Chambre, demain, il sera peut-être possible de prendre des dispositions pour terminer l'étude du bill sur l'expansion des exportations. Quoi qu'il en soit, nous mettrons demain en délibération le bill concernant l'organisation du gouvernement du Canada.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LES SPORTS—LES JEUX OLYMPIQUES DE 1976—LE CANADA ET LA DISCRIMINATION RACIALE

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, le 20 janvier j'ai posé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) la question suivante:

Le Comité olympique international ayant manifesté clairement sa décision de respecter rigoureusement le principe selon lequel il ne devrait y avoir aucune discrimination raciale dans les sports, le ministre peut-il indiquer à la Chambre quelle sera la ligne de conduite du gouvernement à cet égard lors des Jeux olympiques de 1976?

A mon avis, il est absolument nécessaire que le Canada établisse bien clairement pour le reste du monde sa position sur les politiques de racisme et d'apartheid, et c'est avec cette pensée à l'esprit que je pose la question au ministre. Je suis sûr que les droits de l'homme sont violés dans plusieurs pays. Même si nous en sommes très conscients, ce n'est qu'en Afrique du Sud que ces politiques sont fondées sur des raisons raciales. La dissociation du Canada et l'Afrique du Sud devrait être encouragée positivement à tous les niveaux et par tous les moyens qui nous sont offerts à titre de Canadiens.

Je suis sûr que les nations du monde vouées au respect de la Déclaration des droits de l'homme voudraient connaître notre position, et je crois que nous devrions l'exposer très clairement et très franchement. Il faudrait utiliser chaque moyen pour faire connaître nos convictions contre le racisme et l'apartheid. Une façon d'y parvenir serait de causer des ennuis et des embarras aux pays dirigés par des Blancs qui pratiquent l'apartheid et le racisme jusqu'à ce qu'ils se rendent compte qu'ils doivent changer leur politique. Il faut prendre une attitude très nette en ce qui concerne le racisme et le colonialisme. Un moyen qui s'offre au Canada est d'insister fermement sur le principe que le sport est antiraciste.

• (10.00 p.m.)

Nous connaissons la décision rendue par le comité des Jeux olympiques internationaux à l'égard de l'Afrique du Sud; le Canada n'aura donc qu'à réaffirmer cette décision. J'estime que notre gouvernement devrait se prononcer catégoriquement et déclarer qu'il entend adhérer ferme-

ment au principe qu'aucune discrimination raciale ne sera tolérée aux Jeux olympiques de 1976 qui seront tenus à Montréal. Sinon, j'estime que le gouvernement fédéral ne devrait affecter aucun montant aux Jeux d'hiver de 1976 qui auront lieu au Québec. De cette manière, nous serons en bien meilleure position vis-à-vis des pays étrangers. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) acceptera, je crois, cette condition fondamentale: l'aspect antiraciste des Jeux. Tous les Canadiens épris de liberté, voués à la suppression de la ségrégation raciale, de la discrimination et du racisme, vont porter un vif intérêt à la réponse que le ministre fournira à la Chambre ce soir, du moins je l'espère.

D'après une nouvelle parue dans les journaux, le bourreau le plus occupé au monde se trouve à Pretoria en Afrique du Sud. Nous devrions nous assurer que ceux qui sont responsables de ces injustices raciales ne participent pas à nos Jeux olympiques de 1976. J'écouterai avec intérêt les interventions ce soir, car je suis convaincu que nous attendons tous une réaffirmation de notre politique au sujet des sports et de l'absence de préjudices raciaux dans notre pays.

[Français]

M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, le gouvernement fédéral rejette vigoureusement toute forme de discrimination raciale.

En ce qui concerne les Jeux olympiques d'été qui auront lieu à Montréal en 1976, le gouvernement fédéral est d'avis que les Jeux constituent un moyen important de réunir les peuples et les nations. En sollicitant et en obtenant les Jeux olympiques d'été de 1976, la ville de Montréal a implicitement accepté de se conformer à la réglementation du Comité olympique international, c'est-à-dire de ne tolérer aucune discrimination raciale.

C'est pourquoi le gouvernement fédéral considère les Jeux olympiques de 1976, à Montréal, comme une occasion pour tous les Canadiens de prouver qu'ils n'ont aucun préjugé de race, de couleur ou de religion.

Espérons que cette réponse, monsieur l'Orateur, pourra s'ancrer profondément dans l'esprit de tous les Canadiens, y compris l'honorable député de Moose Jaw.

LES FINANCES—LA PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI SUR LA RÉFORME FISCALE

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ce qui me plaît dans cette séance tardive, c'est le sentiment d'attente qui pénètre tous les députés de la Chambre et les gens qui ont quitté pour venir ici en hâte toutes sortes d'activités, et notamment, j'en suis sûr, l'assistance au grand complet du Centre national des Arts, tous gens qui sont venus de partout voir s'il n'y avait rien à trouver ici à cette heure avancée. Je me suis dit un instant que la question que j'avais à l'esprit aurait pu être posée pendant la période des questions, mais j'ai décidé d'attendre plutôt une heure ou deux, que le pays soit vraiment en appétit.

Je me retrouve ici, à cette heure tardive, décidé à adresser une simple petite demande au ministre des Finances (M. Benson). Je me rends compte qu'il a d'autres choses plus importantes qui le préoccupent que de